



## FICHE DE PRESSE

21 février 2013

**Les entreprises lot-et-garonnaises du secteur de la métallurgie recrutent :  
l'Etat, le conseil général, les professionnels de la filière  
et les acteurs de la formation  
les aident à rechercher, intégrer et former des salariés  
ayant des compétences et qualifications adaptées à leurs besoins.**

### **Une action initiée par la sous-préfecture de Marmande et développée dans le cadre du service public de l'emploi local**

Dès la fin de l'année 2011, des contacts établis avec les sociétés marmandaises de sous-traitance aéronautique ont mis l'accent sur des difficultés de recrutement, alors même que le marché dans ce secteur s'orientait à la hausse. Une situation lourde de conséquences : à défaut de trouver des compétences locales, et sauf à accepter de perdre des marchés, ces sociétés seraient obligées d'élargir leur territoire de recherche en France, ou bien de délocaliser une partie de la production dans des sites existants.

Ce constat a conduit la sous-préfecture de Marmande à proposer la mise en œuvre rapide d'une action permettant :

- un recrutement local innovant, la méthode de recrutement par simulation (MRS),
- une formation sur place.

Cette proposition, étudiée dans le cadre du service public de l'emploi local (SPEL) qui réunit l'ensemble des acteurs, a été ensuite déclinée afin de définir les outils à mettre en place pour faire aboutir ce dispositif.

Cette action illustre le rôle majeur joué par le SPEL qui se doit d'impulser toute action de lutte contre le chômage, notamment. Dans ce cadre, les acteurs de terrain, en échangeant des données en matière d'économie et d'emploi et en construisant une culture commune autour du développement territorial, doivent apporter des réponses concrètes à 3 questions essentielles :

- quel développement économique à soutenir face à l'impact des restructurations dans les principales entreprises du bassin ?
- quel type de formation initiale et continue le territoire a-t-il besoin ?
- quels emplois pour demain ?

### **Un dispositif pour répondre aux difficultés de recrutement des entreprises de ce secteur, notamment dans la chaudronnerie et la sous traitance aéronautique**

On ne peut accepter avec résignation le paradoxe suivant :

- une situation de l'emploi dans le département qui reste très tendue : le chômage progresse et touche particulièrement les jeunes,
- alors que, dans le même temps, nos entreprises souffrent d'un manque de main d'oeuvre qualifiée, éprouvent des difficultés à recruter et donc à trouver les ressources humaines pour remplir leurs objectifs de production.

## **Les clés de réussite du dispositif : un large partenariat, une méthode de recrutement innovante et dynamique et un engagement fort des entreprises**

La mobilisation et la réactivité de tous les acteurs institutionnels, économiques et du domaine de la formation a permis de définir l'ensemble des outils à mettre en œuvre, parmi lesquels :

- **la sélection de candidats potentiels, en utilisant une méthode hors des critères habituels d'expérience professionnelle et de diplôme, permettant de recruter localement** en repérant plutôt des dispositions, des capacités, des aptitudes à partir d'exercices pratiques : organisations des tâches, respect de normes et consignes, précision du résultat.  
Les profils intéressants capables de s'adapter et d'être rapidement opérationnels sur les postes offerts vont à l'encontre des idées reçues sur les métiers : 40% des profils détectés lors de la première vague de tests pour le secteur aéronautique sont des femmes démontrant, si besoin est encore, que ces métiers leur sont tout à fait accessibles ;
- **un parcours de formation défini en concertation avec les entreprises**, articulé autour d'entretiens entre les candidats repérés et les entreprises, une évaluation en milieu de travail, puis la mise en place de préformations ou formations adaptées dans le cadre du dispositif préparation opérationnelle à l'emploi (POE) proposées par Pôle Emploi ;
- **un élargissement du vivier de candidats** qui permet de répondre, dans la durée, à la diversité des besoins, une cinquantaine de spécialités différentes étant en effet recensées dans le secteur aéronautique ;
- **un renforcement des actions d'orientation et de découverte « métiers »** auprès du grand public, des jeunes, des familles et de l'éducation nationale avec la mise en place, durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, de l'exposition « décollage immédiat » industrie aéronautique et spatiale, faisant un zoom sur les métiers, entreprises et formations en Val de Garonne, vue par près de 1000 visiteurs.

En proposant un véritable passeport pour l'emploi, les entreprises partenaires démontrent d'un engagement fort dans ce dispositif qui constitue un autre élément déterminant à la réussite de celui-ci. En effet, au moins 70% des personnes ayant suivi avec succès l'ensemble du parcours de sélection et de formation se verront offrir un recrutement en CDI. Pour les autres personnes, ce sera un CDD de 6 mois minimum.

### **Un dispositif adaptable et adapté à d'autres secteurs d'activité et bassins d'emplois**

Les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises du marmandais, fabriquant des composants pour l'aéronautique, se posent plus largement dans d'autres métiers de la métallurgie notamment la chaudronnerie artisanale ou industrielle. Les actions d'information et de sensibilisation vont donc se poursuivre pour inciter les jeunes à découvrir ou redécouvrir ces métiers industriels porteurs pour l'emploi de demain.

Ce dispositif, officialisé aujourd'hui, a vocation demain à être décliné sur d'autres bassins d'emploi et thématiques. Ainsi une démarche identique sera engagée cette année pour l'industrie agrolimentaire, un des plus importants employeurs du département, où les emplois se concentrent dans les activités de production et de maintenance. La demande de qualification est de plus en plus forte sur ces métiers. Or, 60 % des demandeurs d'emplois cherchant dans ce domaine ne sont pas qualifiés et l'offre de formation professionnelle dans ce secteur sur le département est insuffisante. Des contacts sont déjà noués avec les grandes entreprises et coopératives de la filière comme Terre du Sud, Georgelin, ou encore Syngenta.

---

#### CONTACTS PRESSE

**Marie-Claude BOUSQUIER**  
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50  
[marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr)

**Joëlle MEURISSE**  
☎ 05 53 77 61 83  
[joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr)

**Ce dispositif est officialisé par la signature d'une convention « cadre » départementale qui sera signée demain vendredi 22 février à 9h** dans les locaux de l'entreprise MGP Asquini, 34 av Condorcet à Marmande par :

- **le préfet,**
- **le président du conseil général,**
- **le directeur de pôle emploi**
- **et le président de l'union des industries des métiers métallurgiques**

Cette signature sera **suivie de la signature du document déclinant cette convention sur le territoire du marmandais avec 2 entreprises marmandaises : MGP Asquini et Lisi-Creuzet**

## Déroulé

---

### **9h - Patrick Lezer, Président de l'union des industries des métiers métallurgiques**

- Le constat de métier en tension et des perspectives de recrutement du secteur aéronautique.
- La mise en œuvre d'actions expérimentales en vue d'élargir les candidatures dans ce secteur.
- Le recueil local des besoins auprès des entreprises pour formaliser l'appel d'offres de la préparation opérationnelle à l'emploi (POE) au contenu adapté à la demande.

### **9h 05 - Thierry Geffard, directeur de Pôle Emploi**

- Recueil des candidatures
- Sélection des candidats
- Organisation des entretiens et immersions dans les entreprises, suivi de la formation mise en œuvre au Lycée Val de Garonne, le contrat de professionnalisation, ...

### **9h 15 - Intervention des 2 chefs d'entreprise**

en présence de candidats, certains venant d'intégrer la Préparation Opérationnelle à l'Emploi et d'autres actuellement en contrat de professionnalisation

### **9h 35 - Signature et conclusion du préfet**

### **9h 45/10h 15 - Echanges avec les représentants de la presse**

---

#### CONTACTS PRESSE

**Marie-Claude BOUSQUIER**  
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50  
[marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr)

**Joëlle MEURISSE**  
☎ 05 53 77 61 83  
[joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr)